

Formations

Le guide de l'utilisateur est un manuel d'utilisation pratique du logiciel PrestaShop. Si vous voulez en savoir plus, PrestaShop propose différentes sessions de formation. Elles sont disponibles pour tous ceux qui veulent se perfectionner et maîtriser le logiciel PrestaShop.

Nous proposons un catalogue de formations adaptées à vos besoins et à vos connaissances:

Apprenez à utiliser la solution PrestaShop et maîtriser la mise en place et la gestion de votre boutique en ligne.

- **Formation START** : Apprenez à créer votre boutique en ligne et découvrez les très nombreuses fonctionnalités de PrestaShop afin d'améliorer rapidement les performances de votre site !
 - Durée : 1 jour
 - En savoir plus/ Inscrivez-vous : <https://addons.prestashop.com/fr/accompagnement-prestashop/48594-formation-start-en-ligne-.html>
- **Utilisateur ADVANCED** : Apprenez à mettre en avant votre boutique en ligne grâce aux fonctionnalités et aux modules de personnalisation. Découvrez également les outils marketing que propose PrestaShop faire évoluer votre activité.
 - Durée : 1 jour
 - En savoir plus/ Inscrivez-vous : <https://addons.prestashop.com/fr/accompagnement-prestashop/48595-formation-advanced-en-ligne.html>
- **Référencement Naturel – SEO** : Il est indispensable de rendre votre boutique visible à tous vos clients pour développer votre activité ! Les règles de base du SEO sont à prendre en compte dès la phase de création de votre site marchand avec PrestaShop.
 - Durée : 1 jour
 - En savoir plus/ Inscrivez-vous : <https://addons.prestashop.com/fr/accompagnement-prestashop/8032-formation-seo.html>

Si vous désirez recevoir plus d'informations et les conditions de participation aux formations, rendez-vous sur la page <https://www.prestashop.com/fr/formation>

À savoir



Toutes nos formations peuvent faire l'objet d'une **prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)** dans le cadre du plan de formation de votre entreprise, de votre DIF ou d'autres dispositifs. Que vous soyez salarié, auto-entrepreneur, demandeur d'emploi... N'hésitez pas à vous renseigner sur les différents dispositifs proposés et bénéficiez de votre droit à la formation professionnelle.